

# Déclaration du PCF : Le recours au 49-3 est une première défaite pour le gouvernement. La réforme Macron est minoritaire dans le pays. Elle l'est aussi à l'Assemblée nationale.

## DÉCLARATION DU PCF

“

Le recours au 49-3 est une première défaite pour le gouvernement.

La réforme Macron est minoritaire dans le pays.

Elle l'est aussi à l'Assemblée Nationale



”

Ainsi le gouvernement vient-il de dégainer l'article 49-3 de la Constitution pour faire passer en force son projet de saccage du droit à la retraite.

Le recours à ce dispositif institutionnel est un aveu : pas davantage que dans le pays où il a provoqué un mouvement social historique, ce projet n'a de majorité à l'Assemblée nationale. Il est aussi illégitime : conçu en principe pour permettre de faire adopter des lois de finance, il est aujourd'hui utilisé pour imposer à notre peuple un véritable coup de force anti-social.

Cet échec du gouvernement est le fruit des formidables mobilisations de ces dernières semaines, de l'unité de l'intersyndicale et de l'action de tou-ttes les élu-es, des forces de gauche et écologistes, qui ont mis toutes leurs forces dans cette bataille.

Depuis dix mois, ce pouvoir mis en minorité aux élections législatives de 2022 n'a cessé de mentir aux Françaises et aux Français. Il a méprisé leurs attentes et leurs protestations. Il a bafoué la démocratie sociale en ignorant une intersyndicale soutenue par des millions de grévistes et de manifestant-es. Il a tout mis en œuvre pour empêcher que le Parlement puisse mener un débat instruit et contradictoire sur l'avenir de notre système de retraites.

Il essuie à présent une défaite politique par sa totale incapacité à convaincre la France du travail et la représentation nationale que sa réforme est juste et nécessaire. Elle ne l'est pas. Chacun et chacune a, en effet, parfaitement compris que ce sont les salarié-es, à commencer par les plus fragiles, les femmes, les professions pénibles, les carrières longues, que l'on veut soumettre à une violence insupportable en les contraignant à travailler des années supplémentaires.

La bataille pour empêcher la mise en œuvre d'une réforme illégitime doit se poursuivre.

Le Parti communiste français réaffirme donc son plein et indéfectible soutien aux mobilisations auxquelles l'intersyndicale appellera dans la prochaine période.

Le PCF propose de déposer un référendum d'initiative partagée sur cette réforme. Après la validation par le Conseil constitutionnel, nous aurons neuf mois pour réunir 4,7 millions de signataires et forcer le président de la République à le mettre en œuvre. Durant toute cette période, la réforme devra être suspendue. Voilà la formidable campagne que nous pouvons mener ensemble, dans la plus grande unité avec les forces syndicales. Un immense espoir s'ouvre à nous.

La crise politique et sociale aiguë qu'affronte notre pays appelle une gauche porteuse d'espérance, affirmant l'exigence d'une Sécurité sociale du XXI<sup>e</sup> siècle et s'engageant à rétablir la retraite à 60 ans.

Tous et toutes ensemble, nous pouvons gagner.

Parti communiste français

Le 16 mars 2023 à 16h